

TARIFS DROIT DE PLACE - ODP

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

ID : 072-200077162-20251201-2025_108-DE



2026

Marchés, foires et ambulants - tarif par marché	
Abonnés * pour 5 m linéaire (minimum de perception)	1,50 €
Mètre linéaire supplémentaire	0,40 €
Non abonnés * pour 5 m linéaire (minimum de perception)	4,50 €
Mètre linéaire supplémentaire	1,10 €
Électricité - Tarif par marché	
10 ou 16 ampères	3,50 €
Cirques et fête foraine	
Droit de place exonéré sauf électricité / jour	16,00 €
Forfait séjour pour entretien - payable d'avance	110,00 €
Forfait séjour eau et assainissement	30,00 €
Ambulant (hors marché du jeudi) avec électricité	
Tarif annuel	250,00 €
Tarif ponctuel	15,00 €
Terrasses	
Terrasse déclarée m ² /an	3,00 €
Terrasse non déclarée m ² /an	9,00 €
Terrasse déclarée m ² /saison**	2,00 €
Terrasse non déclarée m ² /saison**	6,00 €
Terrasse déclarée m ² /ponctuel-extension	4,00 €
Terrasse non déclarée m ² /ponctuel-extension	12,00 €
Autres installations occupant le domaine public (echafaudage, grue-engin de levage, benne, conteneur, banderole, stop trottoir etc....)	
Tarif unique (annuel/ponctuel)	15,00 €

* Est abonné celui qui est présent chaque semaine pendant 6 mois minimum

** saison : du 15 avril au 15 octobre